



PROJET PÔLES INTÉGRÉS DE CROISSANCE



APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

MADAGASCAR

Projet de transformation économique pour une croissance inclusive (PIC3)

Numéro de Crédit : IDA-78730

Intitulé de la Mission : Conception et déploiement de gestion digitalisée des sites touristiques

N° de référence : AMI N° C-456-PIC3/2025

- 1- Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour couvrir le coût du Projet de Transformation économique pour la croissance inclusive (PIC3), et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- Madagascar National Parks (MNP), une association reconnue d'utilité publique, dûment mandatée par l'Etat Malagasy, vise à assurer la conservation et la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles du Réseau des Parcs Nationaux et Réserves. MNP, dans sa vision d'une pérennisation axée sur la préservation de l'environnement, le respect des communautés locales et la promotion d'un tourisme responsable, a fait de ses priorités le déploiement de ses marchés prioritaires, dont l'écotourisme. La stratégie de développer l'écotourisme de MNP vise à placer d'ici 2027 un ou plusieurs de son Réseau parmi les dix premières destinations touristiques mondiales. La diversification et l'amélioration des offres touristiques ainsi que les expériences-visiteurs font ainsi parties des actions prioritaires du Réseau. L'objectif général de la présente mission est de contribuer à la conservation et à la gestion durable et rationnelle des ressources naturelles et à la pérennisation financière par la modernisation du système d'accueil et de gestion de services touristiques des Parcs Nationaux et Réserves géré par MNP. Les objectifs spécifiques de la mission consistent notamment à (i) effectuer un état des lieux du système d'accueil et de services touristiques afin de mieux définir les objectifs et besoins de la digitalisation et (ii) développer une plateforme numérisée, modulaire et ouverte, permettant une gestion basée sur les données des opérations et des relations clients et en intégration de solution de paiement en ligne et digitalisation de services touristiques.
- 3- Les Termes de Référence peuvent être consultés sur le site www.pic3.mg
- 4- Le Projet PIC3 invite dès à présent les firmes de Consultants admissibles à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services et joindre dans leur dossier les documents suivants :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt
 - La présentation du Bureau d'études
 - Les références concernant l'exécution de contrats analogues. Les expériences dans des missions similaires doivent faire ressortir pour chaque mission l'intitulé, le nom, l'adresse et les contacts du Client, l'année de réalisation en précisant les dates de début et fin de la mission, le montant du contrat, la liste des profils et nombre des experts clés ayant réalisé la mission.

Au stade de manifestation d'intérêt, il est formellement interdit de fournir des renseignements sur le personnel clé étant donné que les experts clés ne seront pas évalués à cette étape du processus.

- 5- L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.15 et 3.16 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, sixième édition – Février 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

- 6- Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.
- 7- Les candidats intéressés doivent envoyer exclusivement par mail leur dossier de candidature, sous format PDF, composé d'une lettre de motivation, d'un CV détaillé avec les références professionnelles, d'une copie certifiée de diplôme le plus élevé ainsi que les attestations de travail au plus tard le 26 Août 2025 à minuit à l'adresse : procurement@pic.mg
- 8- L'objet du mail d'envoi doit porter obligatoirement la mention suivante « AMI N° C-456- PIC3-2025 – Conception et déploiement de gestion digitalisée des sites touristiques ». Le Projet décline la responsabilité de la non-considération des candidatures ne respectant pas cette disposition obligatoire.

Antananarivo le 12 Août 2025
Le Projet Pôles Intégrés de Croissance